



58 Avenue des 3 Provinces
49 300 Cholet
Tél. : 02 41 63 08 67

Mr et Mme MICHEL ET CLAUDINE HAMON
22 KERBUSSOT 22210 PLEMET
02 96 25 68 12 07 57 53 00 11

PROCES-VERBAL DE RECEPTION DE TRAVAUX

concernant les travaux exécutés par l'entreprise citée ci-dessus en date du 31/07/2025
relatifs à la commande N°12348 du 07/07/2025 : RAVALEMENT.

Le client déclare que :

Equipe :

☒ la réception est prononcée sans réserve avec effet à la date du 31/07/2025

☐ la réception est prononcée avec réserves mentionnées dans l'état des réserves figurant
au verso avec effet à la date du

Les garanties découlant des articles 1792, et 2270 du Code Civil commencent à courir à compter
de la signature du présent procès-verbal.

La signature du procès-verbal et le règlement des travaux autorisent le client soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à le

en 2 exemplaires (1 pour chacune des parties)

Signature du représentant de l'entreprise :

Signature du client :



DEVIS RECU



CADRE DE CONTRIBUTION ENGIE RECU



FACTURE PRO FORMA RECUE

Reçu chèque(s) N° 07 20 664

D'un montant de 4 796,20 €

+ DEBLOCAGE DE FONDS
FINANCO 20 000 €